

Corée : Progrès dans la mise en œuvre de la réforme de la réglementation

Où en est la Corée dans la réforme de sa réglementation ?

Comment atténuer l'écart avec les États-Unis ?

Comment améliorer davantage la qualité de la réglementation ?

Comment stimuler la concurrence ?

Comment renforcer davantage l'ouverture des marchés ?

Comment amplifier la dynamique du marché des télécommunications ?

Comment doper la compétitivité de l'enseignement supérieur ?

Quels enseignements tirer pour l'avenir ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Introduction

La réforme de la réglementation constitue une priorité parmi les efforts déployés pour promouvoir une croissance économique pérenne, en complément de politiques macroéconomiques saines. Elle permet de réorienter l'activité économique vers une production et des services à plus forte valeur ajoutée. Elle encourage également l'utilisation de technologies nouvelles et appropriées, et rend les économies nationales plus résistantes face aux chocs économiques. La réforme de la réglementation est un atout essentiel pour accompagner les pays sur la voie de la mondialisation.

La Corée a accompli des progrès impressionnants en peu de temps dans la mise en œuvre de réformes pour simplifier les réglementations et favoriser la croissance et la concurrence. Cependant, la Corée doit faire plus pour renforcer les capacités et promouvoir le changement au niveau local et opérationnel si elle veut récolter tous les fruits de ses efforts.

Ces dernières années, une impulsion politique forte, conjuguée à l'attachement à la réalisation d'une « société participative » ainsi qu'à l'infléchissement en faveur d'une « réglementation axée sur les usagers », a favorisé la transparence. La Commission coréenne pour la loyauté dans le commerce (KFTC) a redoublé d'efforts pour lutter contre le manquement aux règles de conduite des entreprises, en application de sa « Feuille de route 2003 ». Les procédures douanières et de passation des marchés publics ont été rationalisées avec l'adoption des nouvelles technologies de l'information et la mise en place de guichets uniques à l'intention des investisseurs étrangers. Le secteur des télécommunications a réalisé d'énormes progrès, la Corée se classant en tête des pays de l'OCDE pour l'accès Internet haut débit. Des réformes structurelles ont rendu l'économie plus résistante.

Mais d'autres mesures doivent être prises pour accroître la transparence, limiter le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires, renforcer les pouvoirs de la KFTC et améliorer l'image des importations, des entreprises étrangères et de l'investissement étranger dans l'opinion publique. La Corée doit faire davantage pour promouvoir les changements structurels, accroître les opportunités économiques de ses citoyens et de ses entreprises dans un contexte de mondialisation, et combler un peu plus son écart par rapport aux pays les plus avancés. L'investissement dans le capital humain est primordial, mais le système coréen d'enseignement supérieur a besoin d'être réformé pour relever les défis de la mondialisation.

Cette *Synthèse* examine les efforts de réforme de la réglementation entrepris par la Corée ces dernières années et réfléchit sur les autres mesures que la Corée devrait prendre. ■

Où en est la Corée dans la réforme de sa réglementation ?

La Corée a été parmi les premiers pays examinés dans le cadre du programme de la réforme de la réglementation menés par l'OCDE en 2000. Depuis, le gouvernement coréen met résolument en œuvre des mesures visant à promouvoir la réforme de la réglementation, la politique de la concurrence et l'ouverture des marchés, ainsi qu'à moderniser son cadre réglementaire pour les technologies de l'information. Dans ce nouvel examen des progrès accomplis, l'OCDE met en évidence un certain nombre d'enseignements, et indique ce qu'il reste à faire compte tenu des enjeux actuels.

Les progrès réalisés sur la voie de la réforme structurelle et de la réglementation ont joué un rôle important dans la rapidité et la puissance du redressement de la Corée après la crise financière de 1997. Le pays a été frappé par la crise en dépit de solides atouts comme une croissance élevée et durable, une inflation modérée, une épargne nationale forte, de confortables excédents des finances publiques et des déficits externes réduits. Le modèle économique qui avait soutenu la croissance de la Corée au cours des trois décennies précédentes s'est avéré moins bien adapté à une économie mondiale plus concurrentielle. Cette crise a exigé des mesures immédiates, mais a également favorisé la mise en œuvre de réformes structurelles.

La réforme de la réglementation a joué un rôle essentiel dans le passage à un système plus axé sur le marché. Quatre domaines de réforme ont été ciblés en priorité : les règlements sur les changes et sur les opérations avec l'étranger afin d'encourager l'investissement étranger, les règlements industriels et sur l'occupation des sols afin de libéraliser les activités des entreprises, les règlements monétaires et sur les entreprises en vue d'améliorer la concurrence industrielle, ainsi que les procédures et réglementations applicables aux citoyens. Les pouvoirs publics ont mis l'accent sur la déréglementation. Le Comité de réforme de la réglementation a passé au crible environ 11 000 règlements début 1998, a divisé le nombre de règlements par deux et en a amélioré 2 400 autres. La déréglementation a progressé dans certains grands secteurs d'infrastructure, mais à un rythme assez lent. Le gouvernement a également simplifié les procédures administratives en créant un guichet unique pour les formalités et en augmentant les incitations fiscales offertes aux entreprises étrangères.

Dans son examen initial de la réforme de la réglementation en Corée, l'OCDE a analysé les moyens pouvant amener le gouvernement à renoncer aux interventions directes pour se muer en garant du bon fonctionnement de l'économie de marché. Le gouvernement a instauré un cadre réglementaire visant à limiter le rôle des conglomérats que sont les *chaebols* dans l'économie, tout en soutenant les PME. Il était essentiel de poursuivre une réforme réglementaire ambitieuse, fondée sur les principes de marché, afin de jeter de nouvelles bases pour la croissance à long terme. Pour freiner l'interventionnisme de l'État dans les décisions du secteur privé, l'élaboration de nouveaux régimes réglementaires favorables à la concurrence s'imposait, et ce, afin de protéger efficacement les intérêts des consommateurs, l'environnement et la concurrence. Pour supprimer les obstacles aux importations qui subsistaient, l'*Examen de 2000 de l'OCDE* a préconisé d'intensifier les efforts déployés afin d'harmoniser les règlements et normes techniques avec les normes internationales et de reconnaître l'équivalence des mesures réglementaires des autres pays. Des mesures devaient être prises dans le secteur des télécommunications afin d'encourager les nouveaux entrants, d'éviter une microgestion du secteur et de limiter le rôle des pouvoirs publics à la mise en place des garde-fous nécessaires.

Dans son rapport marquant l'aboutissement du nouvel examen, l'OCDE suit les progrès accomplis par la Corée dans la mise en œuvre de la réforme dans les domaines essentiels que sont la qualité des réglementations, la politique de la concurrence, et l'ouverture des marchés et les télécommunications dans un contexte

macroéconomique global. La question de l'enseignement supérieur est elle aussi abordée sous l'angle de la qualité de la réglementation, car il s'agit d'un secteur dont la performance pourrait être améliorée en trouvant le bon dosage entre déréglementation et adoption de nouveaux règlements. ■

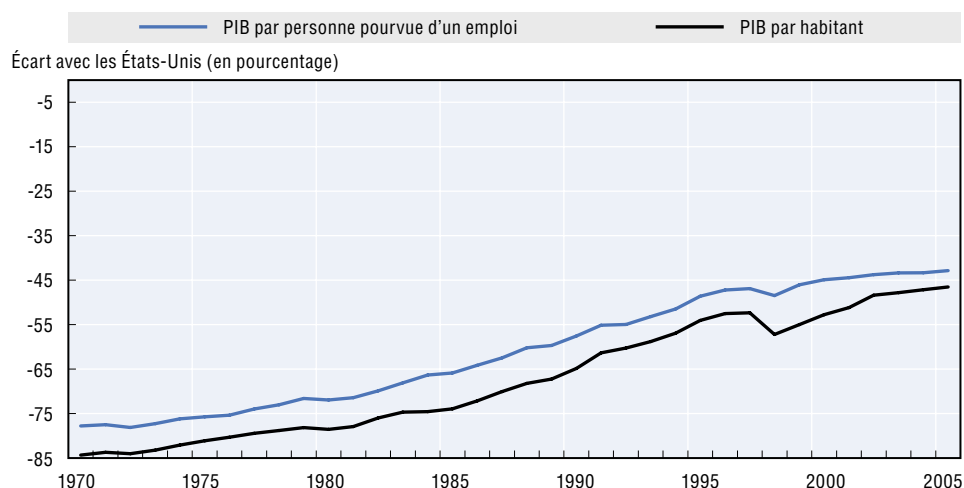
Comment atténuer l'écart avec les États-Unis ?

La Corée est l'un des rares pays à avoir réussi sa transition de société rurale sous-développée en une économie moderne en l'espace d'une seule génération. Entre 1963 et 1993, la croissance économique annuelle atteignait 8 % en moyenne. Par conséquent, le revenu par habitant est passé de moins de 20 % de la moyenne OCDE à près de 50 % au milieu des années 90. Comparé à celui des États-Unis, le PIB par habitant a progressé, passant d'environ 15 % en 1970 à près de 50 % au milieu des années 90 (graphique 1). Au lendemain de la crise de 1997, la Corée a connu une grave récession, au point qu'en 1998, la production avait chuté de 7 %, et le taux d'utilisation de la main-d'œuvre avait fortement baissé. La réduction du nombre moyen d'heures ouvrées a également été plus marquée au cours de cette période. Mais depuis 1999, la Corée a opéré un redressement économique spectaculaire, avec une croissance annuelle moyenne de 4.5 % du PIB par habitant et une productivité du travail légèrement en retrait par rapport à la période précédente. Le taux d'emploi est reparti à la hausse, à un rythme comparable à celui enregistré avant la crise. À raison de plus de 2 500 heures par an, le nombre d'heures ouvrées reste supérieur de 37 % à celui des États-Unis, lui-même bien au-dessus de la majorité des pays européens. La Corée est l'un des rares pays de l'OCDE où le processus de convergence vers les résultats affichés par les États-Unis s'est poursuivi, même si à un rythme moins soutenu, atteignant près de 55 % du niveau américain en 2005 (graphique 1). ■

Comment améliorer davantage la qualité de la réglementation ?

Ces dernières années, la Corée a énormément progressé dans l'amélioration de son cadre de réglementation. Son attachement à la réalisation d'une « société participative » a favorisé l'instauration d'un régime de réglementation transparent. En infléchissant sa politique vers une réglementation axée sur les usagers, le gouvernement a pu recentrer son action sur les questions stratégiques. Le Comité de réforme de la réglementation et le Groupe *ad hoc* sur la réforme de la réglementation, tous deux placés sous la tutelle du Premier ministre, définissent la politique en la matière, examinent les réglementations, évaluent les progrès et assurent

Graphique 1.
CONVERGENCE DU PIB
PAR HABITANT



Source : OCDE (2006), Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Paris.

la coordination entre les ministères compétents. L'accès aux règlements a été grandement simplifié grâce à une large utilisation d'Internet, ce dernier contribuant aux efforts d'allègement des formalités administratives. L'important, désormais, n'est plus tant de réduire le nombre global de réglementations que d'améliorer davantage la qualité de celles-ci. Pour consolider ces gains, une déclaration explicite permettrait d'appuyer les efforts de réforme des ministères et les responsabiliserait davantage vis-à-vis d'un référentiel de performance.

Par ailleurs, il serait utile d'examiner les possibilités de renforcement de la coordination entre les nombreux organismes travaillant à la réforme de la réglementation. Les responsabilités du Comité de réforme de la réglementation pourraient être étendues à d'autres domaines d'action, comme la fiscalité et les subventions, la politique industrielle et la politique de développement régional. Le nombre croissant de projets de loi soumis par les députés et échappant au processus de contrôle de la qualité de la réglementation est un problème qui pourrait être résolu en instaurant au sein du Parlement un mécanisme permanent destiné à garantir la qualité des lois. Il conviendrait de rendre le processus de consultation plus homogène et plus efficace. Des progrès substantiels ont certes été accomplis dans la réduction du pouvoir discrétionnaire de l'administration, mais il subsiste des possibilités d'exercer ce pouvoir, notamment au moyen de directives administratives.

Ces dernières années, la Corée a considérablement progressé dans la simplification et la réduction de ses réglementations. Cependant, la poursuite des efforts s'impose. Une méthodologie analytique permettant de mesurer les charges administratives l'aiderait à mieux identifier les priorités de réforme. Un système efficace d'analyse de l'impact de la réglementation (AIR) nécessite une meilleure formation aux niveaux national et local et un soutien politique clair en faveur d'un changement de la culture administrative, sinon l'AIR risque de devenir une formalité routinière au lieu d'être un instrument d'aide à la décision. ■

Comment stimuler la concurrence ?

L'attachement aux principes du marché au plus haut niveau de la hiérarchie politique a permis un ancrage solide de la politique de la concurrence, des réformes du secteur financier et du gouvernement d'entreprise, de l'ouverture des marchés et de la diminution des obstacles à l'investissement étranger. D'importants progrès ont été réalisés, la Commission coréenne pour la loyauté dans le commerce (KFTC) ayant recentré son attention sur les problèmes de concurrence fondamentaux et renforcé ses compétences en matière d'application de la politique de la concurrence, même s'il reste encore des défis à relever.

L'élément central du dernier programme de réforme mené par la KFTC a été le lancement, en 2003, de la « Feuille de route pour la réforme du marché sur trois ans ». La Feuille de route concerne trois grands domaines. Premièrement, elle vise à renforcer la transparence et la responsabilité des entreprises par la modification du droit des sociétés, l'autorisation des poursuites judiciaires en cas de manquement aux règles de conduite des entreprises, la protection des droits des actionnaires minoritaires, le renforcement de l'indépendance des auditeurs et le durcissement de la lutte contre les délits d'initiés. Deuxièmement, elle révisé les propres règlements de la KFTC sur les conglomérats de manière à encourager une plus grande transparence des structures. Le troisième domaine concerne des questions traditionnelles afférentes à la politique de la concurrence, telles que le doublement des pénalités financières pour entente illicite, la simplification de l'examen des fusions avec notification préalable, la suppression des réglementations anticoncurrentielles et le renforcement des droits des consommateurs. Ce plan a

été intégré à la législation en 2005. L'organigramme de la KFTC a été remanié afin de tenir compte de ces changements mais cette commission n'a toujours pas le pouvoir de procéder à une « perquisition surprise » de locaux ni de saisir des pièces à conviction. Le recours plus fréquent à des sanctions pénales dans les affaires d'entente injustifiable, pour crédibiliser la menace de poursuite individuelle, est tributaire de la coopération avec les procureurs. La suppression des contraintes dans certaines professions reste un défi à relever. La KFTC partage avec d'autres organismes les responsabilités en matière de réglementation. En général, la coopération fonctionne bien, mais il existe parfois des tensions, dans des secteurs tels que l'assurance et la télévision par câble, qui exposent les entreprises à une certaine incertitude. ■

Comment renforcer davantage l'ouverture des marchés ?

Le gouvernement coréen est fermement déterminé à attirer davantage d'investissements directs étrangers et à renforcer la libéralisation des marchés. L'amélioration des procédures réglementaires, l'engagement accru des milieux d'affaires et la rationalisation des procédures dans les domaines des douanes et des marchés publics contribuent à ces objectifs. Le Système de passation en ligne de marchés publics (KONEPS) a accru la transparence et l'efficacité. La Corée s'est aussi employée à changer l'image négative des importations, des sociétés étrangères et des investissements étrangers dans l'opinion publique, et elle a mis en place un système récompensant les fonctionnaires qui encouragent l'investissement direct étranger. « Invest Korea » (IK) est un guichet unique réservé aux investisseurs étrangers, et le Bureau du médiateur pour les problèmes d'investissement aide ces investisseurs à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent après leur implantation.

Toutefois, intensifier les efforts afin de dissiper le sentiment d'effets *de facto* discriminatoires à l'encontre des produits, sociétés et investissements étrangers demeure un enjeu majeur ; changer les mentalités prend du temps. Comme dans d'autres pays de l'OCDE, un sentiment négatif subsiste dans les médias et l'opinion publique coréens. Il faut parfois plus que des lois et des instruments juridiques pour accroître la confiance des investisseurs : en effet, certains investisseurs étrangers estiment que les agents de l'État interprètent et appliquent parfois les réglementations de manière plus stricte pour les sociétés étrangères. Des efforts supplémentaires s'imposent donc pour adapter la culture administrative et pour mieux faire percevoir au public l'importance de la réforme de la réglementation et de l'ouverture des marchés. Par ailleurs, les investisseurs étrangers estiment que certaines normes sont spécifiques à la Corée et s'écartent des références internationales, même si les choses se sont améliorées ces dernières années. En continuant d'accroître la transparence et d'améliorer la prise de décision dans la perspective de l'ouverture des marchés, la Corée favorisera l'interprétation de la réglementation et l'application non discriminatoire des directives. Il serait utile de traduire en langues étrangères les avis publics et les procédures de consultation, ce qui témoignerait de l'attachement des pouvoirs publics à l'ouverture des marchés. Il y a lieu d'intensifier davantage les efforts afin de supprimer les entraves au commerce et de promouvoir l'harmonisation internationale des normes ainsi que des évaluations de conformité. Même si les investissements étrangers directs sont autorisés dans la plupart des secteurs, dans vingt-six d'entre eux des restrictions à la participation étrangère subsistent, et deux secteurs (la télévision et la radiodiffusion) sont totalement fermés. Les secteurs des services et de l'agriculture posent des défis particuliers. Les négociations en cours sur les accords de libre-échange pourraient constituer un instrument très efficace pour vaincre les résistances, même s'il faut veiller à ce que les ALE n'entraînent pas de détournement des échanges. ■

Comment amplifier la dynamique du marché des télécommunications ?

Depuis 2000, le secteur coréen des télécommunications affiche une croissance constante et rapide, comme en témoigne notamment le taux de pénétration du haut débit pour lequel la Corée se classe aujourd'hui au premier rang des pays de l'OCDE. En outre, le marché coréen des télécommunications se classe au neuvième rang parmi ceux des pays de l'OCDE. La libéralisation de ce secteur a eu des effets positifs réels sur l'amélioration des services, la baisse des tarifs et l'innovation. La Corée fait également figure de chef de file pour le haut débit sans fil et pour la radiodiffusion numérique multimédia. Des réformes constructives ont été mises en œuvre pour créer un marché concurrentiel. Korea Telecom a été entièrement privatisée en 2002, objectif que de nombreux autres pays de l'OCDE n'ont pas encore réussi à atteindre complètement avec leurs opérateurs de télécommunications à capitaux publics. Plusieurs des recommandations formulées en 2000 ont été mises en œuvre à des degrés divers, même si une marge d'amélioration subsiste.

En matière d'infrastructure et de services de télécommunications, la Corée a réalisé des progrès impressionnants dans le développement de ses marchés, en privilégiant la société de l'information et le secteur des technologies de l'information (TI). En matière de tarifs, la Corée se situe généralement à un bon niveau dans les comparaisons, mais les prix des appels internationaux comptent parmi les plus élevés de la zone OCDE. La mise en œuvre d'instruments et d'institutions axés sur le marché a pris du retard. La Corée n'accorde pas encore assez de place à l'utilisation des mécanismes de marché pour développer une économie numérique. La répartition des rôles en matière de définition des politiques, de développement du secteur et de mise en œuvre d'un cadre réglementaire n'a pas été suffisamment clarifiée malgré la délégation, à la Commission coréenne des communications (KCC), de certaines fonctions de prise de décision sur le plan technique. La Corée ne s'appuie pas suffisamment sur des systèmes et instruments de régulation *ex ante* et aurait parfois, paraît-il, recouru à l'utilisation d'instructions administratives.

Malgré des progrès notables, la KCC, l'autorité de réglementation du secteur, ne peut pas encore être considérée comme réellement indépendante. La déréglementation n'est pas impossible, mais l'existence d'un cadre réglementaire plus efficient et transparent pourrait accompagner le développement du marché, en clarifiant les opportunités pour les investisseurs, tant nationaux qu'étrangers. Cela permettrait de créer de nouvelles opportunités pour tous les acteurs de ce marché dynamique et de mieux servir les intérêts des consommateurs. Compte tenu des perspectives de convergence sectorielle, il serait intéressant d'envisager une éventuelle fusion de la KCC et de la Commission coréenne de radiodiffusion. Un examen complet de la législation en vue d'établir un cadre juridique unique dans le secteur des télécommunications serait une initiative utile qui permettrait d'instaurer un marché bien équilibré. Par ailleurs, le problème de la restriction des participations étrangères n'est pas résolu. ■

Comment doper la compétitivité de l'enseignement supérieur ?

Pour que l'innovation et la productivité augmentent, surtout dans le secteur des services où la productivité atteint seulement 60 % de la moyenne OCDE, la Corée a besoin de ressources humaines qualifiées. Or, même si la qualité de l'enseignement primaire et secondaire y est excellente, comme le prouvent les notes attribuées aux élèves dans les comparaisons internationales, il faudrait améliorer la qualité de l'enseignement supérieur afin de garantir une offre adéquate de travailleurs hautement qualifiés. On constate en effet une inadéquation des compétences, avec une pénurie de travailleurs aux deux extrémités du spectre des compétences. Les entreprises elles-mêmes déplorent la piètre qualité de l'enseignement supérieur du pays. La Corée génère 5 % des flux d'étudiants étrangers vers la zone OCDE mais n'attire elle-même que très peu d'étudiants.

Dans ce contexte, l'âpreté de la concurrence à l'entrée des universités prestigieuses a des conséquences sociales et influe sur l'enseignement secondaire. L'enseignement supérieur n'est pas non plus préparé aux mutations démographiques qui entraîneront, pour la première fois dans l'histoire du pays, une diminution du nombre de jeunes en âge de fréquenter l'université, voire un déclin du nombre d'étudiants dans l'avenir. Ces faiblesses sont encore accentuées par la concentration de la population dans la région métropolitaine de Séoul.

La Corée a entrepris des efforts pour améliorer la compétitivité à l'échelle mondiale de son système d'enseignement supérieur en simplifiant et en clarifiant les réglementations, en supprimant les règlements caducs et en améliorant la coordination entre les ministères. Ces efforts doivent être poursuivis en engageant des réformes de la réglementation qui permettront d'accroître l'autonomie institutionnelle des universités publiques, notamment en leur donnant le statut juridique d'entreprises, indépendantes de l'administration publique formelle. Globalement, un système efficace d'assurance de la qualité et de responsabilité publique serait bénéfique pour tout le système. De même, des mesures visant à renforcer la transparence et la responsabilité auraient un effet positif sur le cadre de réglementation des universités privées. Le ministère de l'Éducation pourrait quant à lui se soucier un peu moins du détail de la réglementation et se concentrer davantage sur le leadership stratégique et le suivi des performances. ■

Quels enseignements tirer pour l'avenir ?

La Corée a accompli des progrès spectaculaires en très peu de temps, en adaptant et en modernisant son cadre de réglementation dans le sens de la consultation et de la transparence, en augmentant la concurrence sur les marchés intérieurs et en accentuant davantage l'ouverture des marchés. Des mutations aussi rapides peuvent susciter des préoccupations d'ordre social avec des questions quant à savoir quel pourrait être le rythme acceptable en matière de réforme des structures institutionnelles et des méthodes de gouvernement. Selon les critères de l'OCDE relatifs à la qualité de la réglementation, la Corée est sur la bonne voie, bien que les progrès soient plus évidents dans certains domaines que dans d'autres. Il faut assurément y voir un champ d'expérimentation de sa capacité à réformer des pans entiers de l'administration et de la société.

L'approche axée sur une réglementation de haute qualité exige d'agir sur plusieurs fronts. En ce qui concerne la sphère administrative, il peut exister des risques de « retards dans la mise en œuvre » du fait que les fonctionnaires doivent être plus transparents et plus au service des usagers lors de leurs contacts avec la société. Le renforcement des capacités ainsi que l'évolution des mentalités, y compris au niveau local, sont essentiels pour garantir que les changements décidés au niveau national seront suivis d'effet. Cela nécessite également de mettre à niveau les compétences et d'adopter de nouvelles méthodes de travail. L'objectif ambitieux que constitue l'avènement d'une « société participative » exige des efforts supplémentaires afin que les administrations publiques soient en phase avec les usagers, fonctionnent en toute transparence et soient davantage à l'écoute des besoins du public au sens large. La transparence est importante car elle constitue un investissement social, un actif immatériel représenté par la confiance, aujourd'hui et demain, dans l'administration publique, ses instruments et ses politiques.

Au-delà de la sphère administrative, la Corée est confrontée au défi consistant à toucher un large public pour lui faire connaître les avantages de la réforme de la réglementation, et à dégager un consensus en faveur de l'action. L'administration doit rendre publique sa stratégie en matière de consultation, mais également montrer aux usagers que leurs suggestions sont prises en compte et, si ce n'est pas le cas, leur en donner les raisons.

La poursuite de la réforme et l'application des principes pour une réglementation de haute qualité pourraient aider la Corée à mieux affronter l'avenir. La réforme réglementaire peut faciliter l'évolution structurelle de l'économie en renforçant l'intégration des politiques et en encourageant l'ouverture des marchés. La situation des citoyens, travailleurs et consommateurs coréens s'en trouverait améliorée. La conscience de la nécessité d'agir est forte, et la politique de réforme est relativement vigoureuse. Au demeurant, les autres pays de l'OCDE progressent eux aussi car la réforme de la réglementation est un processus dynamique. Ils sont tous plus avancés sur cette voie en 2007 qu'ils ne l'étaient au milieu des années 90. Si la Corée veut continuer de réduire son écart par rapport aux pays les plus en pointe, il lui faut passer la vitesse supérieure, garantir des processus de marché plus harmonieux et se doter d'outils réglementaires plus efficaces ainsi que d'institutions plus transparentes. ■

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations sur ce sujet et sur cette publication, contacter Stéphane Jacobzone, tél. : +33 1 45 24 85 56, courriel : stephane.jacobzone@oecd.org, ou Chang-Won Choi, tél. : +33 1 45 24 80 34, courriel : chang-won.choi@oecd.org.

Références

OCDE (2007), **Corée : Progrès dans la mise en œuvre de la réforme de la réglementation**, ISBN 978-92-64-03205-7, 190 p., 45 €.

Principes directeurs de 2005 de l'OCDE pour la qualité et la performance de la réglementation, disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/regreform.

OCDE (2006), **Cutting Red Tape: National Strategies for Administrative Simplification**, ISBN 978-92-64-02978-1, 108 p., 30 €.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/deutschland

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.